

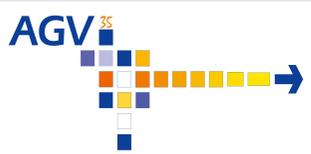
# RAPPORT D'ACTIVITE

## Année 2014

*Les actions du Groupement d'Intérêt Public Accueil des gens du voyage en Ille et Vilaine*







## Sommaire

### **PARTIE 1 : LE GIP ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE EN ILLE ET VILAINE**

- 3.** Présentation
- 4.** Organisation et fonctionnement du GIP
- 5.** Les finances du GIP

### **PARTIE 2 : LES ACTIONS DU GIP ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE EN ILLE ET VILAINE**

- 7.** L'accompagnement socio-professionnel des ménages sur Rennes Métropole
- 9.** L'appui technique aux partenaires
- 11.** Le suivi de mise en œuvre du schéma départemental d'accueil des gens du voyage

## PARTIE 1 : LE GIP ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE EN ILLE ET VILAINE

### PRESENTATION DU GIP « *Accueil des Gens du Voyage en Ille et Vilaine* » (AGV 35)

**Origines :** Le GIP est constitué depuis le 1er décembre 2008 entre :

l'État représenté par le Préfet du département de l'Ille-et-Vilaine, le département de l'Ille-et-Vilaine représenté par le Président du Conseil Général, la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de l'Ille-et-Vilaine représentée par sa Directrice dûment habilitée, la Communauté d'agglomération Rennes Métropole, représentée par son Président.

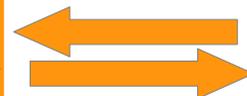
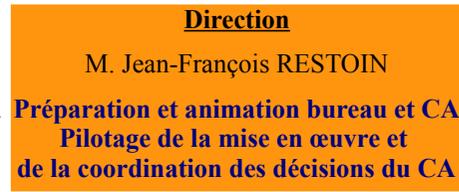
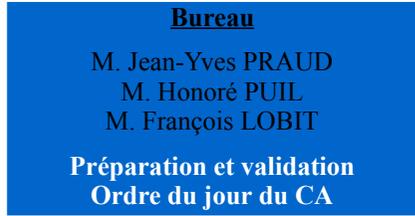
Le GIP a obtenu un agrément « Centre social itinérant » jusqu'en 2015. La démarche de demande de renouvellement de l'agrément s'est inscrite dans le contexte du schéma révisé en lien avec le diagnostic de la mise en œuvre dudit schéma en 2010 (diagnostic réalisé par AGV 35, mandaté par la Commission consultative départementale en janvier 2010).

**Missions :** L' « Accueil des Gens du Voyage en Ille et Vilaine » (AGV35) exerce, sur l'ensemble du département de l'Ille-et-Vilaine en lien avec le schéma départemental d'accueil des gens du voyage les missions suivantes :

- > la coordination et le suivi de la mise en œuvre du schéma départemental d'accueil des gens du voyage ;
- > l'accompagnement social des familles des gens du voyage ayant une élection de domicile sur la ville de Rennes ;
- > l'accès aux services sociaux, socio-culturels et socio-éducatifs des enfants, jeunes et familles des gens du voyage ;
- > l'accompagnement à la scolarisation des enfants des gens du voyage ;
- > l'accès aux droits, la médiation entre les collectivités locales, leurs représentants et les gens du voyage ;
- > l'accompagnement des collectivités locales et leurs représentants dans la création et le fonctionnement des aires d'accueil.

**Domaines d'intervention :**

- le schéma départemental d'accueil des gens du voyage (suivi, révision, convention Etat/gestionnaires des aires...)
- l'accompagnement socio professionnel des voyageurs ayant une élection de domicile à Rennes (santé, social, scolarisation, insertion professionnelle et appui technique aux entrepreneurs, logement, jeunesse...)
- les projets sociaux des aires (mobilisation et coordination du partenariat, harmonisation des connaissances et des pratiques...)
- la médiation (sur et en dehors des aires, sur toutes les thématiques telles la gestion des aires, l'urbanisme, les stationnements, etc.)
- l'appui technique des partenaires accompagnant des voyageurs dans le département (connaissance des gdv, diagnostic et échanges, propositions, etc.)
- l'information et la sensibilisation sur et auprès des gens du voyage (intervention auprès du grand public à l'occasion de débats, de manifestations culturelles, d'échanges organisés dans les établissements scolaires, etc.)

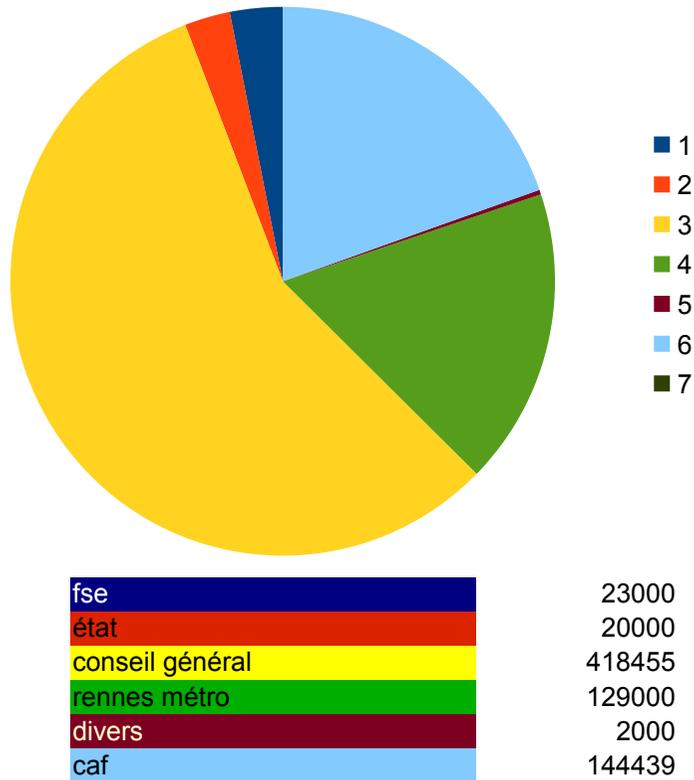


2014

6 CA  
 3 Bureaux  
 9 Comités techniques  
 30 Réunions d'équipe



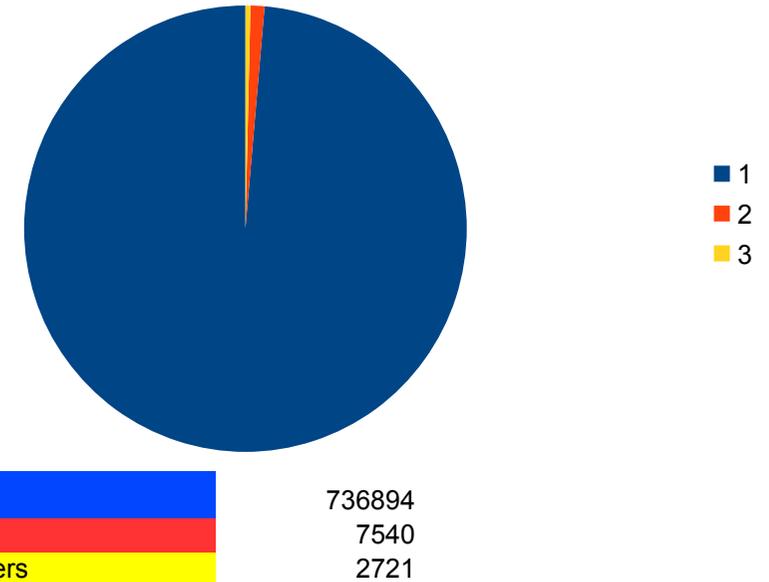
### Les partenaires financiers



#### Le fonds de roulement

Le GIP AGV 35 a en fin d'année 2,80 mois de trésorerie d'avance, ce qui a permis de fonctionner le premier trimestre 2015 sans avoir reçu de subvention.

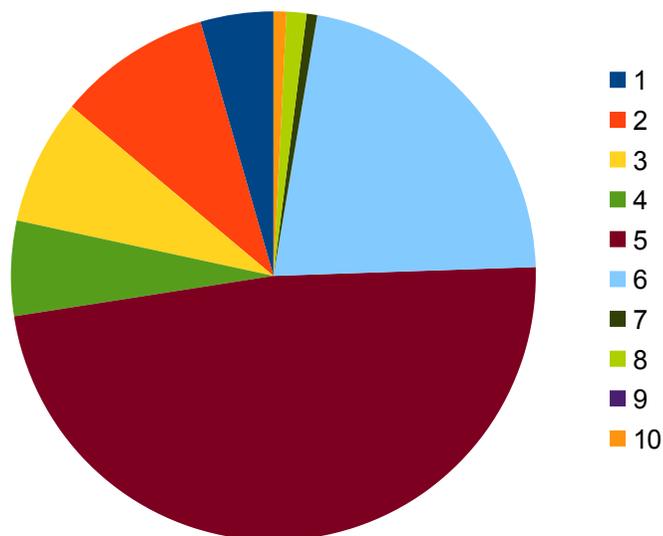
### Répartition des produits



les subventions représentent 98 % des produits de l'exercice.

En 2014, il y a eu l'acquisition du logiciel départemental destiné à être installé dans l'ensemble du département. Il y a eu également quelques mobiliers et deux nouveaux ordinateurs. Le montant total de ces acquisitions est de 9310 euros. Par ailleurs, nous avons acquis 2714 euros d'immobilisation financière et nous en avons cédé 159 987 euros.

## Répartition des charges



matière prem et fournitures	32719
charges externes	68685
autres serv extérieurs	55965
impots et taxes	42302
charges salariales	349922
charges sociales	158464
amortissement	4813
provisions	8908
divers	50
charges sur ex antérieur	5789

**Les charges salariales représentent 76 % des charges de l'exercice, les charges de fonctionnement 22%**

**Les provisions et amortissements 2%**

Le compte de résultat de l'année 2014 a été arrêté au 31 décembre.

Le résultat net s'élève à 19 541 euros.

Le montant des charges de personnel et taxes s'élève à 550 688 €. Cette somme représente 75,40% des charges de l'exercice.

Le montant des achats et charges externes représente 21,54 % du total des charges de l'exercice et les provisions et amortissements 1,88 %

Les dépenses de fonctionnement sont plus élevées que l'année n-1. Cette augmentation s'explique par le déménagement du siège. Nous avons eu des frais de déménagement et d'agencement des nouveaux locaux avec l'intervention de divers fournisseurs (électriciens, informaticiens, téléphonie...). Ces dépenses sont exceptionnelles et liées uniquement au changement de lieu. Nous avons cependant une nouvelle charge qui est celle du loyer du mois d'août à décembre. Cette nouvelle charge a été prise en compte dans les budgets à venir.

L'amortissement du matériel est constaté et la provision départ à la retraite est calculée sur la base d'un départ volontaire à 62 ans.

Les subventions représentent 98,62 % des produits.

Les produits courants hors produits financiers s'élèvent à 744 434 euros et les charges courantes à 721 830 euros.

Le résultat courant s'élève à 22 604 euros.

A ce résultat, sont réintégrées la dotation aux amortissements d'un montant de 4813 euros et la provision retraite de 8 908 euros ce qui nous permet d'obtenir notre capacité d'autofinancement qui s'élève pour 2014 à 36325 euros.

Ce montant correspond à la trésorerie dégagée sur le fonctionnement courant hors produits financiers.

Notre capacité d'autofinancement égale notre excédent brut d'exploitation puisque nous n'avons pas d'intérêt d'emprunt. La préconisation comptable de l'EBE est que le montant représente 8 à 20 % des produits.

En 2014, nous sommes à 4,86 %. Ce ratio est faible mais peu significatif pour notre structure car nous n'avons pas d'emprunt.

La préconisation de la marge nette est qu'elle se situe entre 5 et 10 % du montant des produits pour permettre le renouvellement des investissements. Nous sommes à 4 ,86 %

**L'accompagnement socio professionnel des ménages sur Rennes Métropole**

**LOGEMENT**

**69 ménages accompagnés**

**33 ménages accompagnés ASL**

- 5 hommes seuls
- 5 femmes seules
- 14 femmes avec enfants
- 10 couples avec enfants

- 29 bénéficiaires du RSA
- 3 bénéficiaires de l'AAH
- 1 personne retraitée

**Problématiques principales traitées dans le cadre de l'ASL**

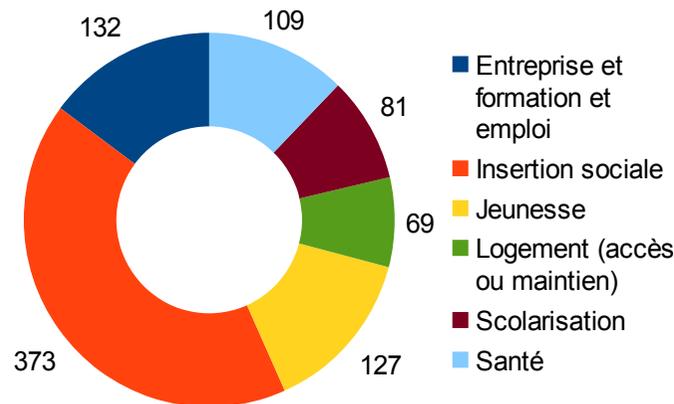
- 18 accès aux droits
- 12 gestion budgétaire
- 3 relations de voisinages
- 0 entretien logement
- 0 mode de vie dans logement
- 0 insertion environnement social

**Champs d'intervention :**

- Expertise de la demande
- Préparation à l'accès au logement
- Aide à la constitution de dossier
- Lien bailleurs sociaux
- Suivi dans le logement
- Accompagnement dans l'intégration

L'insertion sociale « globale » est la principale porte d'entrée des ménages dans le GIP mais la jeunesse, l'insertion professionnelle et la santé sont également très sollicitées

Ménages accompagnés : entrées par thématique en 2014



**INSERTION SOCIALE GLOBALE**

**373 ménages accompagnés**

**Problématiques principales traitées dans l'accompagnement**

- Précarité et surendettement (aides financières), discrimination, santé, retraite, assurance, banque, logement, scolarité, insertion professionnelle, ASE, ...

**Champs d'intervention :**

- Ecoute
- Information et orientation
- Montage de dossiers
- Secours financiers
- Médiation administrations ou services
- Accès ou maintien des droits
- Coordination partenaires

**ENTREPRISE FORMATION ET EMPLOI**

**132 ménages accompagnés**

105 relevant des financements FSE

- 20 entre 15 et 24 ans
- 74 entre 25 et 44 ans
- 26 entre 45 et 54 ans
- 11 entre 55 et 64 ans
- 1 de plus de 65 ans

105 bénéficiaires du RSA

**Problématiques principales traitées dans**

- l'accompagnement**
- RSI / URSSAF
- CAF
- Administration fiscale
- Santé

**Champs d'intervention :**

- Création d'entreprise
- Maintien activité
- Accompagnement vers l'autonomie
- Accompagnement vers l'emploi et la formation

L'accès aux droits et l'information prévention sont les actions les plus représentées dans le cadre des rdv



Fête de fin d'année – Accompagnement scolaire Gros Malhon

**SCOLARISATION**  
81 ménages accompagnés

**Problématiques principales traitées dans l'accompagnement**

Inscriptions scolaires, affectation des établissements scolaires, refus de scolarisation, refus CNED, accompagnement administratif (lecture et aide aux démarches), accompagnement et soutien scolaire

**Champs d'intervention :**

- Ecoute
- Information et orientation
- Montage de dossiers
- Lien familles/établissements scolaires, coordination inscriptions CNED, mise en place soutien scolaire
- Coordination partenaires



Le Projet Dazibao – Partenariat Prisme et CRIJ

**JEUNESSE**

127 ménages accompagnés

49 concernaient des garçons  
78 concernaient des filles

2 entre 0 et 10 ans  
46 entre 11 et 15 ans  
27 entre 16 et 17 ans  
52 entre 18 et 25 ans

**Problématiques principales traitées dans l'accompagnement**

- Emploi et Formation
- Scolarité (en secondaire)
- Loisirs
- Mobilité
- Social
- Santé
- Justice

**Champs d'intervention :**

Organiser l'accompagnement vers la scolarité des enfants de 13 à 16 ans  
Accompagnement vers la formation du public Mission Locale  
Coordination accès des 6-18 ans vers animations jeunesse de droit commun

**SANTE**  
109 ménages accompagnés

**Problématiques principales traitées dans**

**l'accompagnement**

Besoin d'accompagnement physique aux consultations médicales, aide montage dossier AAH, lecture et compréhension courrier, besoin orientation vers spécialistes, suivi nouveaux nés (taille, poids, etc.), appui dans le cadre de violences conjugales ...

**Champs d'intervention :**

- Ecoute
- Information, orientation, accès aux droits
- PMI
- Prévention
- Montage de dossiers
- Lien familles/établissements santé ou praticiens
- Coordination partenaires



Le projet Graff au Gros Malhon – Partenariat : Coopérative Jeunesse, CPB Longchamps, Animation Présence de Rue, DVAJ et GIP AGV 35.



### QUI ?

**Services de l'Etat** (DDCSPP, Préfecture, Sous Préfectures, DDTM, Police et Gendarmerie, Inspection Académique, PJJ...)

**Services du Département** (CDAS, Agences départementales, services centralisés, MDPH)  
Collectivités (élus, mairies, services intercommunaux, CCAS, gestionnaires des aires, PAE et ERE, médiathèque et centres culturels, maisons de quartier)

**Associations de voyageurs** (ASNIT, Diférence, France liberté voyage, ANGVC)

**Associations caritatives** (Croix Rouge, Secours Catholique, Epiceries sociales, Fondation Abbé Pierre)

**Autres partenaires de la santé** (professionnels de santé libéraux, ARS, CHU, IFSI, CPAM, EPHAD, Mutuelles...)

**Autres partenaires de la formation** (Région Bretagne, ASKORIA, PRISME, IUT...)

**Autres partenaires de l'Habitat** (CLH Rennes Métropole, bailleurs sociaux, AIVS, foyers d'hébergement, AUDIAR)

**Autres partenaires de la scolarisation** (établissements scolaires, Réussite Educative, Ligue de l'enseignement, Unis Cité...)

**Autres partenaires de l'accompagnement social** (CAF, APASE, SAFED, ASFAD, CARSAT, RSI, Assurances, SPIP, Avocats, Centres sociaux, UDAF...)

**Autres partenaires de l'insertion professionnelle** (Mission locale, Pôle Emploi, GRETA, Chambres consulaires, URSSAF, RAM, Entreprises d'insertion, ADIE...)

**Divers autres partenaires** (Banque de France, Banques, Huissiers, Tribunaux, Trésor Public)



Forum des partenaires du GIPAGV 35  
(Carrefour 18 à Rennes)



Animation terrain « Brèves de Caravane » à Noyal  
Chatillon sur Seiche

### TYPES D'INTERVENTIONS

- Analyse et diagnostic
- Identification des besoins
- Recherche et construction de solutions
- Lien avec les familles
- Gestion de crises
- Médiation
- Coordination
- Aide à la décision
- Prévention
- Information
- Montage de dossier
- Formalisation de projet ou d'action
- Mobilisation d'acteurs tiers
- Mise en œuvre d'actions
- Prise en charge d'accompagnement



Projet Européen Play sur le terrain de Gros Malhon à  
Rennes – Partenariat PRISME, AGV 35, CRIJ et  
Maison de quartier de Villejean

### SUR QUOI ?

- Connaissance des Gens du voyage (culture et mode de vie notamment)
- Election de domicile
- Titres de circulation (commune de rattachement)
- Modalités d'accueil des familles
- Stationnements
- Grands passages
- Urbanisme
- Schéma départemental
- Commission consultative
- Aide à la gestion des aires
- Législation spécifique
- Sédentarisation / Ancre territorial
- Impayés
- Projets sociaux
- Aires d'accueil
- Mobilisation des familles
- Modalités d'accompagnement des familles
- Protection de l'enfance

## LES PROJETS SOCIAUX DES AIRES

La mission de développement social se répartit sur l'ensemble du département à des niveaux différents :

Accompagner les collectivités compétentes du département (hors Rennes Métropole) : soutenir les actions mises en place dans le cadre du projet social. Accompagner la mobilisation du partenariat local, participer à améliorer la connaissance des acteurs sur toutes les questions liées à l'accueil des gens du voyage. Participer aux comités techniques

Accompagner les communes de Rennes Métropole (hors Rennes) : rédiger le projet social en collaboration avec la collectivité, participer aux comités techniques et soutenir les actions qui favorisent l'intégration des familles localement.

Coordonner et animer les projets sociaux des terrains de Rennes

**En 2014, nous avons été en contact ou accompagné 8 collectivités sur 39 aires d'accueil en fonctionnement** (en dehors des 2 terrains de Rennes), **dans la mise en œuvre de leur projet social** :

- > soit en accompagnant une démarche liée à l'animation (interventions débats, actions sensibilisation...)
- > soit, au minimum, en participant à un comité technique (ou un groupe de travail).



Le Criporteur à Gros Malhon – Projet Play – Partenariat VDR et PRISME



Aire d'Accueil de Dol de Bretagne (35)

### Mise en place de rencontres départementales des coordonnateurs des projets sociaux des aires avec pour objectifs :

- > d'échanger sur les pratiques (difficultés, freins, leviers)
- > de redéfinir et renforcer le rôle des coordonnateurs des projets sociaux
- > d'enrichir les réflexions dans les domaines scolaire, juridique, historique, sociologique (interventions de spécialistes)... en fonction des besoins
- > de mieux connaître les limites des champs d'intervention des chargés de missions d'AGV35 au niveau départemental
- > d'informer sur des thématiques particulières : fonctionnement du RSI sur le département, nouveaux dispositifs ou circulaires, abrogation du carnet de circulation et ses conséquences
- > de développer des projets en commun entre plusieurs collectivités, type le projet d'exposition itinérante « Brèves de caravanes, le temps d'un café »

### Constats et réflexions :

- > il existe toujours d'importants écarts entre la volonté d'ouverture vers les services de droit commun et les réalités de précarité, de repli vécues par de nombreuses familles.
- > La volonté de s'inscrire dans le droit commun porté par le schéma n'est pas toujours en phase avec la réalité des attentes des familles et des partenaires (réalité accentuée par la prise en charge spécifique d'AGV 35 ?).
- > Comment amener les collectivités à s'intéresser à la question des gens du voyage au delà de la problématique de gestion ?
- > Eloignées de la gestion de leur terrain, de nombreuses communes de Rennes Métropole ne portent que peu d'intérêt à s'impliquer dans une démarche de projet social. Réflexion à engager pour redonner à AGV 35 une marge de manœuvre.

Il se confirme que les collectivités qui mettent régulièrement en place un comité technique ou des groupes de travail spécifiques, sont en gestion directe (pas de délégation à une société privée). Elles ont le souci de ne pas rester isolées en s'entourant d'un réseau d'acteurs locaux Mobilisés.

La question de la faible participation des familles aux actions collectives d'animation (notamment sur les deux terrains rennais) est récurrente. Peu de demandes et/ou pas d'intérêt pour les actions proposées ? AGV centre ses priorités sur l'accompagnement individuel des familles, là où les attentes sont pressantes.

Un bilan de mise en œuvre du schéma a été présenté en novembre 2014. La diffusion du schéma prévue auprès de l'ensemble des communes, des EPCI inscrits ou compétents et des partenaires est achevée depuis le début de l'année 2013.

Le comité de pilotage, « suivi du schéma », ne s'est réuni qu'une fois depuis 2012. Composé des représentants des services de l'État, des représentants des principales villes du département ou des EPCI ayant la compétence gens du voyage, de deux représentants de l'ADM et le coordinateur départemental, il doit être un lieu de réflexion et de prise de décision sur les différents axes de travail inscrits au schéma. Il devrait engager des réflexions sur l'accès des gens du voyage au FSL, sur la mise en place d'une charte et sur le suivi du déploiement du logiciel départemental, ainsi que sur le développement d'un pôle ressources à AGV35.

Chaque année, le COPIL doit arbitrer les commandes d'études auprès de l'AUDIAR qui travaille conjointement avec les services du GIP AGV35 sur la réalisation des études et des bilans commandés.

Des réflexions quant à la conception, au fond et à la forme des projets inscrits au schéma se sont poursuivies en 2014 :

> La présentation et la diffusion du schéma se sont effectuées à la demande des collectivités et des partenaires, et ont été organisées à l'échelle des communes inscrites et des EPCI compétents.

> Concernant la réalisation des documents d'information (à destination des gens du voyage et des partenaires), des réunions avec les partenaires présents aux groupes de travail, et ayant formulé le souhait de voir se développer des livrets thématiques et des guides techniques, ont été organisées au cours de l'année 2014 (Groupe Habitat ; Groupe Illettrisme)



Stationnement spontané (Ille et Vilaine)

Un travail de veille et de collecte de documents en lien avec les thématiques inscrites au schéma à été engagé depuis 2011 (fiches actions, documents juridiques, aspects réglementaires, papiers informatifs, etc.). Ce travail de veille passe par l'inscription des informations et des documents (juridiques, informatifs, etc...) sur le site internet AGV35. La chargée de mission travaille aussi sur la mise à jour des informations présentes sur le site agv35 et sur l'inscription régulière de nouveaux documents et d'actualités.

### Instances de suivi du schéma en 2014

Un Comité de pilotage en janvier  
Une Commission Consultative en novembre

### Groupes de travail et Instances

Comité orientation FSL (2 participations en 2014)  
Groupe de travail Habitat Gdv (4)  
Groupe de travail logiciel départemental (5)  
Réunion des gestionnaires (2)  
Projet Diférence (4)  
Groupe de travail Illettrisme (2)  
Comité responsable PDALPD (2)

### Présentation du schéma en 2014

Auprès de 10 communes ou EPCI  
Auprès de 5 CDAS du département  
Auprès de l'IIEP de Rennes



GIP AGV 35 – Juin 2015





























